

VOULOIR.
POUVOIR.
AGIR.



CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
NATIONAUX
DE L'ESTRIE

Convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aux syndicats affiliés au Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CCSNE)

Bonjour,

La présente est pour vous convoquer à la prochaine assemblée générale qui aura lieu :

Lundi 16 octobre 2023

10 h à 16 h

**Centre national de cyclisme de Bromont
400, rue Shefford, Bromont**

Voici les points saillants à ne pas manquer :

- ◆ Élection au comité exécutif et cellule spéciale
- ◆ Semaine santé-sécurité CSN
- ◆ Présentation d'un syndicat

*** Un diner sera fourni lors de l'assemblée. Nous vous demandons donc de vous inscrire auprès de Karine Normandin par courriel : karine.normandin@csn.qc.ca ou par téléphone : 819 563-6515**

Nous comptons sur votre présence et vous transmettons nos salutations syndicales.

Steve McKay, secrétaire général

CCSNE | Facebook.com/ConseilCentralEstrie | www.CCSNE.csn.qc.ca

Politique d'aide aux petits syndicats au verso



Politique d'aide aux petits syndicats (50 membres ou moins)

Assemblée générale et congrès

Salaire et dépenses

- 1 à 30 membres : 75 % du salaire et du dîner pour 1 personne déléguée par syndicat.
- 31 à 50 membres : 50 % du salaire et du dîner pour 1 personne déléguée par syndicat.

Syndicats accrédités depuis moins de 90 jours ou en instance d'accréditation (si le syndicat n'a pas les fonds nécessaires) : 100 % du salaire et du dîner pour 1 personne déléguée par syndicat.

Kilométrage

La participante ou le participant aura droit à un remboursement selon les barèmes en vigueur alloués à l'employé de bureau de la CSN, de l'excédent du kilométrage entre sa résidence et son lieu de travail, si cet excédent est supérieur à 31 km (aller).

Un seul remboursement par syndicat, si les participantes et les participants résident dans la même ville.

Barèmes de la CSN

- Dîner : 24,50 \$
- Kilométrage : 0,576 \$

Politique adoptée le 7 février 1995
Modifiée le 15 mai 2013
Modifiée le 1^{er} juin 2022 (barèmes)